



**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**  
**29 mai 2024**

**Convocation du** : 23/05/2024 **Ouverture de séance** : 20h00 **Clôture de séance** : 22h10

**Nombre de membres du Conseil municipal en exercice** : 13

**Membres du Conseil municipal présents** :

Mesdames : BECOULET Céline, MARTIN Marie-Josephe, MAUCOURANT Emmanuelle, TRAJKOVSKI Maja

Messieurs : BRAILLARD Nicolas, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick, LAIDIÉ Frank, MOREL Sébastien, VIENNET Yvan

**Était absent excusé** : BOUQUET Sylvie, BOUSSON Gaëtan, DAVID Bruno

BECOULET Céline est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR** Session ordinaire

- Délibération : aménagement cour de l'école : désignation entreprise retenue
- Délibération : aménagement cour de l'école : plan de financement + subventions
- Délibération : budget : décision modificative n°1

**1/ Délibération : réhabilitation des bâtiments communaux / lot 16 aménagement de la cour de l'école : désignation entreprise retenue**

M. le Maire expose au Conseil Municipal la procédure de consultation pour les travaux de renaturation de la prochaine place du village.

Pour le lot 16 terrassement - VRD - espaces verts : 4 entreprises ont répondu

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Retiennent l'entreprise suivante :  
lot 16, entreprise PTP pour la somme de 114 080 Euros HT soit 136 896 Euros TTC
- autorisent M. le Maire à signer toutes les pièces utiles pour l'exécution et le règlement de ce marché,

Vote à l'unanimité

**2/ Délibération : réhabilitation des bâtiments communaux / lot 16 aménagement de la cour de l'école :**  
**plan de financement + subventions**

M. le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation des bâtiments communaux et plus précisément de réhabilitation de l'ancienne cour d'école, la commune peut être éligible à plusieurs subventions.

M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel suivant :

- Dépenses HT : 127 100€
- Subvention Fonds Vert : 38 130 €
- Subvention Agence de l'eau : 25420 €
- Subvention Fonds Climat - GBM : 19065 €
- Subvention CD 25 : 19065 €
- Auto financement : 25 420 €

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à engager la procédure nécessaire à la réalisation des demandes de subventions
- sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau, du Fonds Verts, du Fonds Climat de GBM, et du CD 25
- donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer tout document se rapportant à ces dossiers.

**3/ Délibération : budget : décision modificative n°1**

Lors de la préparation du budget 2024, la dotation aux amortissements a été prévu dans un mauvais compte d'imputation. Suite au déblocage du prêt de trésorerie, aucun crédit n'était prévu pour le remboursement des intérêts. Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative.

Recettes d'investissement (RI) 28041712/040 : Subv versées RFF : - 1200

Recettes d'investissement (RI) 28041582/040 : Autres grpts-dot et installation : +1200

Dépenses de fonctionnement (DF) 66111/011 : Intérêts réglés à l'avance : + 5900

Les crédits nécessaires seront pris sur l'excédent de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative n°1.

Vote à l'unanimité

LAIIDIÉ Frank



BECOULET Céline



BRAILLARD Nicolas



ESTANAVE Samuel



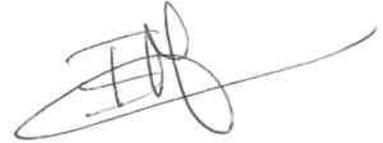
FAVORY Yannick



MARTIN Marie-Josèphe



MAUCOURANT Emmanuelle



MOREL Sébastien



TRAJKOVSKI Maja



VIENNET Yvan



